

FCPE AGRICA EPARGNE Prudent

11 novembre 2008

Classification AMF : Diversifié

Frais de gestion maximum : 1,30%

Date d'agrément AMF : 30/03/2004

Frais de gestion indirects maximum : 0,80%

Objectif de Gestion : Valorisation prudente du capital sur 2 à 3 ans

Code AMF : 8 643

Durée de placement recommandée : 2 à 3 ans

Nombre de parts : 29 127,7920

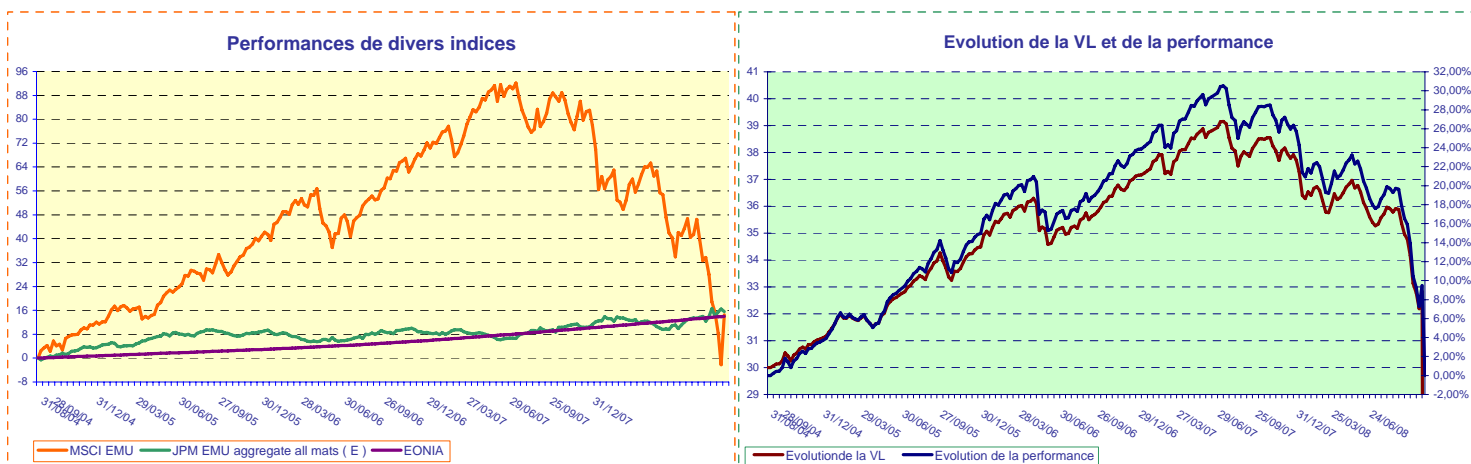
Commission de souscription : 1,20%

Actif net : 959 436,4000 €

Commission de rachat : Néant

Valeur liquidative (VL) au 11/11/2008 : 32,938865 €

Date 1 ^{ère} VL	Montant 1 ^{ère} VL	Perf. depuis la création	Perf. 2004 (du 31/08/04 au 31/12/04)	Perf. 2005	Perf. 2006	Perf. 2007	Perf. 2008	Perf. annuelle glissante	Perf. du 25/03/08 au 30/09/08	Perf. du 24/06/08 au 30/09/08	Perf. octobre 2008	Perf. De la semaine
31/8/04	30 €	9,80%	3,52%	10,96%	7,71%	2,15%	-13,12%	-14,54%	-2,75%	-3,19%	-7,45%	0,31%



Principales lignes en portefeuille au 28/10/2008

BFT Court Terme : 20,09%

Groupama Entreprises : 12,62%

Taxus (Oblig Euro 1 - 3) : 12,02%

CAAM Inflation Euro : 8,10%

Groupama Index Inflation LT : 7,80%

CAAM Arbitrage var 2 : 7,79%

Répartition par style de gestion au 28/10/2008

Monétaire Liquidités : 32,11%

Obligations : 43,14%

Obligations convertibles : 0%

Actions : 24,76%

Les informations sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité d'AGRICA EPARGNE. Les performances du passé ne préjugent pas des performances futures.